



arts énergétiques  
et martiaux chinois

TAICHI CHUAN • QIGONG  
KUNGFU • WUSHU

# GUIDE D'ACCUEIL 2026-27

## DUAN / DIPLÔMES / JUGE-ARBITRE



Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois – FFAEMC - 27 rue Claude Decaen – 75012 Paris

Tél. 01 40 26 95 50 · [www.ffaemc.fr](http://www.ffaemc.fr) · [contact@ffaemc.fr](mailto:contact@ffaemc.fr) · SIRET 383 934 197 · APE 9312Z

Fédération délégataire du ministère chargé des Sports (arrêté du 22 décembre 2025)

BIENVENUE À LA FFAEMC

# Vous arrivez avec un parcours déjà existant ?

Ce guide vous permet d'identifier rapidement la démarche correspondant à votre situation.



## QUELLE EST VOTRE SITUATION ?



## SITUATION 1

### J'AI DÉJÀ UN DUAN

Vous avez déjà obtenu un Duan dans une autre fédération ?

PAGE

2



## SITUATION 2

### J'AI DÉJÀ UN DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT BÉNÉVOLE

Vous êtes déjà titulaire d'un diplôme d'enseignement bénévole ?

PAGE

4



## SITUATION 3

### JE SOUHAITE ENSEIGNER CONTRE RÉMUNÉRATION

Vous souhaitez obtenir le CQP Moniteur d'Arts Martiaux ?

PAGE

5



## SITUATION 4

### JE SOUHAITE DEVENIR JUGE-ARBITRE FFAEMC

Vous souhaitez devenir juge ou arbitre, ou faire reconnaître une expérience ?

PAGE

6

FORMATIONS

[formation@ffaemc.fr](mailto:formation@ffaemc.fr)

DUAN

[csdge@ffaemc.fr](mailto:csdge@ffaemc.fr)

JUGE-ARBITRE

[juge-arbitre@ffaemc.fr](mailto:juge-arbitre@ffaemc.fr)

Ce guide est un outil d'orientation : les formulaires et règlements cités restent les documents de référence pour l'instruction des demandes.



## SITUATION 1

## VOUS AVEZ DÉJÀ UN DUAN

Vous avez obtenu un Duan auprès de la FFK et vous rejoignez aujourd'hui la FFAEMC ? Identifiez la démarche correspondant à votre situation.

## CAS A

## DUAN FFK OBTENU AVANT 2005 OU ENTRE SEPTEMBRE 2014 ET AVRIL 2022

Vous pouvez **directement poursuivre votre progression** au sein de la FFAEMC dans la voie correspondant à votre discipline, conformément aux règlements techniques applicables.

## CAS B

## DUAN FFK OBTENU EN DEHORS DE CES PÉRIODES

Votre parcours peut être pris en compte. La FFAEMC prévoit une procédure de **reconnaissance de votre grade par équivalence**, afin de l'inscrire dans le système des Duan des arts énergétiques et martiaux chinois.

## ■ COMMENT FAIRE RECONNAÎTRE VOTRE DUAN ?

Les Duan FFAEMC sont organisés selon **quatre voies**, correspondant aux familles de disciplines reconnues par la Fédération. Lors de votre demande, vous devez identifier la voie et la discipline correspondant à votre pratique :

## WAIJIA

Kungfu · Wingchun · Jeet Kune Do · Shuai Jiao

## NEIJIA

Taichi Chuan · Bagua Zhang · Xingyi Quan · Yiquan

## QIGONG

Qigong

## WUSHU

Taolu · Sanda

Ces différentes possibilités figurent directement sur le formulaire de demande de Duan par équivalence.

## ■ COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Complétez le [Formulaire de demande de Duan par équivalence](#) (site FFAEMC › Clubs & licenciés › Duan) en renseignant notamment :

- le **Duan demandé** ;
- la **voie** et la **discipline** concernées ;
- le **grade équivalent déjà obtenu**, sa date, son lieu d'obtention et la fédération l'ayant délivré ;
- votre **parcours de pratiquant** et les éléments permettant à la Commission d'étudier votre situation.

Le formulaire permet aussi de présenter plus largement votre parcours : ancienneté de pratique, licences, titres sportifs, expérience d'enseignement ou d'arbitrage, Duan déjà obtenus et participations éventuelles à des jurys de passage de Duan.

Transmettez votre dossier complet par mail à [csdge@ffaemc.fr](mailto:csdge@ffaemc.fr).

Il est examiné par la **Commission Spécialisée des Duan et Grades Équivalents et de Valorisation des Pratiques (CSDGE-VP)**, compétente pour examiner, délivrer, authentifier et organiser les Duan de la FFAEMC.



## ■ QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE DÉPÔT DU DOSSIER ?

L'attribution d'un Duan par équivalence fait l'objet d'une **décision individuelle de la CSDGE-VP**, après avis de la commission technique spécialisée correspondant à la voie concernée.

Une fois la demande jugée recevable, le candidat peut être amené à **se présenter devant un jury**, selon les aménagements déterminés par la CSDGE-VP. Le jury confirme alors l'obtention de l'équivalence ; au regard du parcours présenté et de l'évaluation réalisée, un Duan inférieur à celui initialement demandé peut également être retenu.

**À noter :** dans le régime général, aucun Duan supérieur au 5<sup>e</sup> Duan ne peut être obtenu par équivalence ou reconnaissance de niveau.

## ■ UNE FOIS VOTRE DUAN RECONNU : ET APRÈS ?

Une fois délivré, le Duan est authentifié par la CSDGE-VP et inscrit au **fichier national des Duan** tenu par la FFAEMC, qui constitue la liste de référence. Vous pouvez ensuite poursuivre votre progression au sein de la FFAEMC dans la voie correspondant à votre discipline, conformément aux règlements techniques applicables.

### ✓ À RETENIR

#### ① J'ai déjà un Duan FFK

Je complète le [Formulaire de demande de Duan par équivalence](#) (site FFAEMC › Clubs & licenciés › Duan).

#### ② J'identifie ma voie FFAEMC

Waijia · Neijia · Qigong · Wushu

#### ③ Je transmets mon dossier et mes justificatifs

par mail à [csdge@ffaemc.fr](mailto:csdge@ffaemc.fr) : mon parcours est étudié par la CSDGE-VP.

#### ④ Mon équivalence est accordée

Mon Duan est authentifié et enregistré par la FFAEMC dans la voie concernée.



### UNE QUESTION SUR VOTRE SITUATION ?

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner : [csdge@ffaemc.fr](mailto:csdge@ffaemc.fr)





## SITUATION 2

## VOUS AVEZ DÉJÀ UN DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT BÉNÉVOLE

Vous avez un diplôme d'enseignement obtenu dans une autre fédération ? Votre première question : « **Quelle qualification FFAEMC correspond à mon diplôme ?** » Le tableau ci-dessous vous indique votre porte d'entrée.

L'**IFRAEMC** (Institut de Formation et de Recherche des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois), organisme de formation de la FFAEMC, vous accompagne dans ces démarches.

| VOTRE DIPLÔME ACTUEL                                          | PORTE D'ENTRÉE FFAEMC                                                                                                                                                                                  | PRÉROGATIVES                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DAF FFK</b>                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander un <b>CAM</b> (Certificat d'Assistant Moniteur) par équivalence, dans la spécialité demandée<br/>AEC AMCI AMCX WUSHU</li> </ul>                        | <b>Assister bénévolement un enseignant diplômé dans un club affilié</b>                           |
| <b>DIF FFK</b>                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander un <b>CMB</b> (Certificat de Moniteur Bénévole) par équivalence, dans la spécialité demandée<br/>AEC AMCI AMCX WUSHU</li> </ul>                        | <b>Enseigner bénévolement dans un club affilié</b>                                                |
| <b>Diplôme d'enseignant UPQG ou de professorat IEQG</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander une <b>équivalence de diplôme fédéral bénévole</b> dans la spécialité AEC, suivant le niveau technique attesté<br/>AEC</li> </ul>                      | <b>Enseigner bénévolement dans un club affilié</b>                                                |
| <b>Autre diplôme fédéral d'une fédération sportive agréée</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander une <b>équivalence de diplôme fédéral bénévole</b> dans la spécialité demandée, suivant le niveau technique attesté<br/>AEC AMCI AMCX WUSHU</li> </ul> | <b>Assister bénévolement un enseignant diplômé ou enseigner bénévolement dans un club affilié</b> |

## ✓ À RETENIR · 2 ÉTAPES, QUEL QUE SOIT VOTRE DIPLÔME

- ① Je dépose une demande avec le **Formulaire de demande d'obtention du CAM/CMB par équivalence** ([site FFAEMC](#) > Se former > Se former pour enseigner)  
DAF / DIF FFK ou autre diplôme fédéral : dans la spécialité demandée (AEC, AMCI, AMCX, Wushu), suivant le niveau technique attesté. Diplôme UPQG ou IEQG : dans la spécialité AEC.
- ② Je participe à une session de connaissance du fonctionnement de la fédération délégataire en visioconférence



## UNE QUESTION SUR VOTRE SITUATION ?

L'équipe de l'IFRAEMC vous accompagne : [formation@ffaemc.fr](mailto:formation@ffaemc.fr) · 01 40 26 74 00

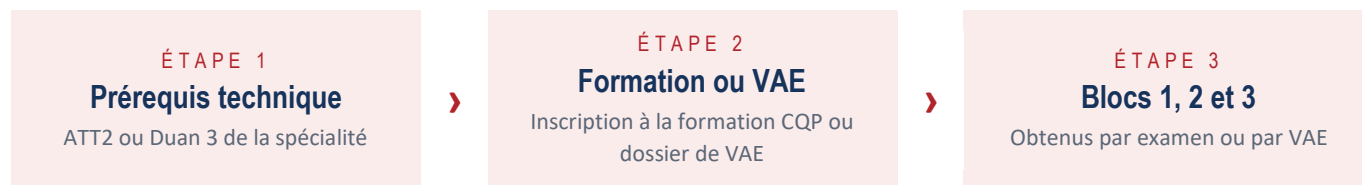




## SITUATION 3

VOUS SOUHAITEZ ENSEIGNER  
CONTRE RÉMUNÉRATION

Le **CQP Moniteur d'Arts Martiaux (CQP MAM)** vous permet d'enseigner contre rémunération. Le parcours comprend trois étapes :



## ■ VOTRE PARCOURS SELON VOTRE SITUATION

| VOTRE DIPLÔME ACTUEL                                          | POUR OBTENIR LE CQP MAM FFAEMC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aucun diplôme</b>                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir le prérequis technique FFAEMC de la spécialité (ATT2 ou Duan 3)</li> <li>Obtenir les blocs 1, 2 et 3 du CQP par examen ou VAE</li> </ul>                                                                                                                                                                                |
| <b>CMB FFAEMC</b>                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir le prérequis technique FFAEMC de la spécialité (ATT2 ou Duan 3)</li> <li><b>Bénéficier d'un allègement de 72 h</b> dans le parcours CQP</li> <li>Obtenir les blocs 1, 2 et 3 du CQP par examen ou VAE</li> </ul>                                                                                                        |
| <b>Diplôme professionnel d'une fédération sportive agréée</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir le prérequis technique FFAEMC de la spécialité (ATT2 ou Duan 3)</li> <li><b>Contactez l'IFRAEMC (<a href="mailto:formation@ffaemc.fr">formation@ffaemc.fr</a>)</b> pour identifier les allègements de formation possibles selon votre parcours</li> <li>Obtenir les blocs 1, 2 et 3 du CQP par examen ou VAE</li> </ul> |

## ✓ À RETENIR

- ① Je m'inscris au prérequis FFAEMC (ATT2 ou Duan 3) de la spécialité choisie  
[site FFAEMC](#) › [Se former](#) › [Se former pour enseigner](#) › [Les attestations de tests techniques \(ATT\)](#)
- ② J'ai déjà un CMB FFAEMC ou un diplôme professionnel ?  
 CMB : allègement de 72 h. Diplôme professionnel : je contacte l'IFRAEMC ([formation@ffaemc.fr](mailto:formation@ffaemc.fr)) pour étudier les allègements possibles.
- ③ Une fois le prérequis obtenu, je m'inscris à la formation CQP ou je constitue un dossier de VAE  
[site FFAEMC](#) › [Se former](#) › [Se former pour enseigner](#)



## UNE QUESTION SUR VOTRE SITUATION ?

L'équipe de l'IFRAEMC vous accompagne : [formation@ffaemc.fr](mailto:formation@ffaemc.fr) · 01 40 26 74 00





## SITUATION 4

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR  
JUGE-ARBITRE ?

Devenir juge ou arbitre, c'est contribuer au bon déroulement des examens et des compétitions, accompagner la progression des pratiquants et participer activement à la vie fédérale.

Vous souhaitez mettre votre expérience et vos compétences au service de la Fédération ? Commencez par identifier votre situation.

## Vous n'avez aucune expérience de juge-arbitre ?

Choisissez la fonction qui vous intéresse et suivez le parcours de formation correspondant :

- ▶ **Juge d'examen technique** p. 6
- ▶ **Juge d'examen certifiant** p. 7
- ▶ **Juge Duan** p. 7
- ▶ **Juge-arbitre de compétition** p. 8

## Vous avez déjà été juge et/ou arbitre ?

Votre parcours peut être pris en compte. La FFAEMC met en place une **démarche d'accréditation par équivalence** permettant de valoriser les compétences acquises au fil de vos expériences.

- ▶ **Faire reconnaître mon expérience** p. 8

## ■ DEUX SECTEURS D'INTERVENTION

## SECTEUR EXAMEN

Évaluation des examens fédéraux : ATT, CAM, CMB, CQP et Duan. Trois fonctions complémentaires : **juge d'examen technique**, **juge d'examen certifiant** et **juge Duan**.

## SECTEUR COMPÉTITION

Organisation et bon déroulement des rencontres sportives : juge dans les épreuves de forme (Taolu) ou arbitre dans les épreuves de confrontation.

## JUGE D'EXAMEN TECHNIQUE

Niveau régional ou national

Il évalue les examens techniques préalables à l'entrée en formation d'enseignement : les **ATT (Attestations de Test Technique)**.

## CONDITIONS

- être licencié(e) FFAEMC pour la saison en cours ;
- être titulaire au moins du 3<sup>e</sup> Duan ou de l'ATT2 de la spécialité (AEC, AMCI, AMCX, Wushu) ;
- si possible, être recommandé(e) par un(e) juge technique FFAEMC.

## FORMATION INITIALE

- 1 session de formation théorique ;
- au moins 3 sessions comme juge stagiaire tutoré, dont au moins 2 au niveau national.

**Candidater :** [Fiche de candidature Corps Jurys FFAEMC Technique](#) (site FFAEMC › Se former › Devenir juges / évaluateurs)



## JUGE D'EXAMEN CERTIFIANT (JUGE PÉDAGOGIQUE)

Niveau régional ou national

Il intervient lors des épreuves pédagogiques des diplômes d'enseignement de la FFAEMC. Il évalue les épreuves d'un diplôme de niveau égal ou inférieur à celui dont il est lui-même titulaire.

### CONDITIONS

- être licencié(e) FFAEMC pour la saison en cours ;
- être juge d'examen technique ;
- être titulaire d'un CQP ou d'un diplôme professionnel dans une discipline AEMC (BP AMCI, BPJEPS, DEJEPS, etc.).

### FORMATION INITIALE

- 1 session de formation théorique ;
- au moins 2 sessions comme juge stagiaire tutoré, dont au moins 1 au niveau national.

**Candidater :** [Fiche de candidature Corps Jurys FFAEMC Pédagogique](#) (site FFAEMC › Se former › Devenir juges / évaluateurs)

## JUGE DUAN

Niveau régional ou national

Il siège dans les jurys chargés d'évaluer les passages de Duan.

### CONDITIONS

- être licencié(e) FFAEMC pour la saison en cours ;
- être juge d'examen technique ;
- être titulaire du 3<sup>e</sup> Duan ou d'un Duan supérieur.

### PARCOURS

- candidature auprès de la CSDGE-VP ;
- QCM fondé sur le règlement de la CSDGE-VP, selon les modalités définies par la commission.

Le juge Duan doit détenir un Duan supérieur ou, à défaut, égal à celui qu'il est amené à juger.

**Candidater :** envoyez votre candidature à la CSDGE-VP : [csdge@ffaemc.fr](mailto:csdge@ffaemc.fr)



## JUGE-ARBITRE DE COMPÉTITION

Du niveau stagiaire à l'international

Il contribue à l'organisation et au bon déroulement des rencontres sportives et veille à l'application des règlements fédéraux. Selon les disciplines, il intervient comme **juge dans les épreuves de forme** (Taolu) ou comme **arbitre dans les épreuves de confrontation**.

Contrairement au secteur examen, il n'existe pas de cursus unique : les prérequis, les formations et les niveaux de qualification varient selon la spécialité compétitive.

PARCOURS PRÉVUS PAR LA RÉGLEMENTATION FFAEMC

### AMCI

Taolu · Tuishou

### AMCX

Kungfu traditionnel (Sanshou, Taolu)  
· Shuai Jiao · Wingchun

### WUSHU

Taolu · Sanda · Sanda Loisir

Selon la spécialité et le parcours suivi, le juge ou l'arbitre peut évoluer progressivement du niveau stagiaire vers les niveaux régional, national puis international.

**Se renseigner :** consultez la [Réglementation Juges et Arbitres FFAEMC](#) pour identifier le cursus de votre spécialité (site FFAEMC › La Fédération › Documents fédéraux)

## VOUS ÊTES DÉJÀ JUGE OU ARBITRE ?

Accréditation par équivalence

Vous avez déjà été juge ou arbitre et souhaitez faire reconnaître cette expérience au sein de la FFAEMC ? La démarche d'accréditation par équivalence valorise votre parcours et les compétences acquises.

### ① Je dépose une demande d'accréditation par équivalence

La FFAEMC étudie votre expérience et vos qualifications au regard des compétences attendues pour la fonction concernée.

### ② Je suis un parcours d'acculturation

Il peut comprendre des sessions de formation et des sessions pratiques, afin de valider vos connaissances et votre expérience.

**Formulaire :** [Demande d'accréditation par équivalence Juge-Arbitre FFAEMC](#) (site FFAEMC › Se former › Devenir juges / évaluateurs)



### UNE QUESTION SUR VOTRE SITUATION ?

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner : [juge-arbitre@ffaemc.fr](mailto:juge-arbitre@ffaemc.fr)

